



Généalogie – Fiche technique 9

S'inscrire et se connecter à Facebook

Créé en 2004 par Marc ZUCKERBERG, alors étudiant à l'université de Harvard, **Facebook** est un site web de réseau social.

Attention ! Tout ce que vous écrivez sur FB, restera sur le web, même si vous en demandez la suppression ; alors si vous ne voulez pas qu'une photo ou qu'un texte y figure, ne le mettez pas ; protégez l'intimité de votre famille et/ou de ceux que vous aimez.

A part cela, Facebook est un « outil » formidable, mais comme tous les outils, il faut savoir l'utiliser.

1. Créez votre compte

Pour s'inscrire sur Facebook, vous n'avez besoin

- d'une adresse e-mail,
- d'un mot de passe.

Puis rendez-vous sur la page d'accueil de Facebook : www.facebook.com

Le site s'affiche et détecte automatiquement l'usage de la langue française sur votre PC. Si ce n'était pas le cas, cliquez sur « Français (France) » en bas d'écran.

Ensuite, vous remplissez le formulaire d'inscription dans la partie de droite de la page :

- votre prénom, votre nom : vous également choisir un pseudo ; par exemple, du fait de ma profession, je n'ai pas inscrit mon véritable nom de famille ; seuls les personnes qui me côtoient en sont informées ; je préserve ainsi mon intimité et celle de ma famille ;
- votre adresse e-mail (je ne vous conseille pas renseigner votre numéro de téléphone)

- votre mot de passe, confidentiel.

Facebook vous demandera également de saisir votre date de naissance : l'inscription est réservée aux plus de 13 ans et de nombreuses fonctionnalités sont limitées pour les utilisateurs mineurs.

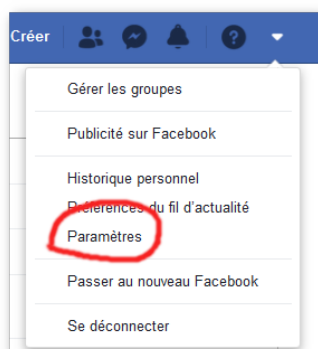
Terminez en renseignant votre sexe et cliquez sur « Inscription ». Vous venez de créer votre compte Facebook ! Vérifiez votre messagerie : Facebook vous demande une confirmation de votre adresse mail. Vous devez alors cliquer sur le lien souligné en bleu dans le message.

Le site vous aide ensuite à démarrer votre réseau et compléter votre profil : restez le plus succinct possible.

2. Affinez votre inscription

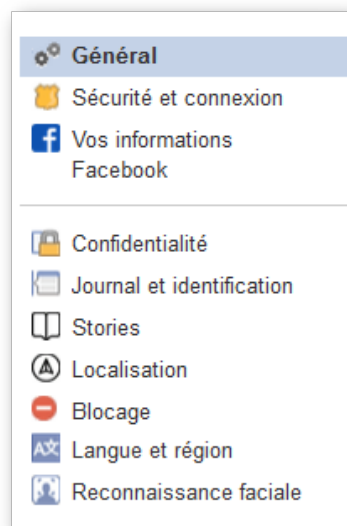
Avant de publier du contenu sur Facebook, sachez qu'une partie des informations fournies au moment de votre inscription est accessible par tous, je dis bien "tous " et dans le monde entier ! C'est la partie publique de votre profil.

Par conséquent je vous conseille de modifier individuellement le niveau de confidentialité de chacun de ces éléments.



Sur la page d'accueil, dans le bandeau en haut à droite, vous devez paramétrer votre compte (triangle blanc inversé) :

- **Public** indique que l'information est publique (c'est-à-dire visible de tous, y compris des membres de Facebook ne faisant pas partie de vos amis),
- **Amis** indique que l'information est visible uniquement par vos amis, c'est-à-dire les membres de Facebook que vous avez explicitement accepté dans votre réseau,
- **Amis sauf connaissances** restreint la visibilité de l'information à vos amis, en excluant ceux que vous avez ajoutés à la liste « Connaissances »,
- **Moi uniquement** indique que l'information n'est visible que par vous-même,
- **Personnalisé** indique un réglage personnalisé, incluant ou excluant certaines personnes spécifiques ; vous avez par exemple la possibilité de bloquer des personnes indésirables,
- Les autres icônes indiquent que l'information est visible par une liste spécifique, si vous en avez défini.



Les différents paragraphes sur la gauche : général, sécurité et connexion, confidentialité sont les plus importants à modifier.

N'oubliez pas de cliquer sur « **Enregistrer les modifications** » pour valider vos choix.



3. Ajoutez une photo de profil

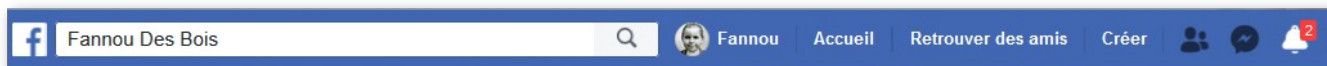
Si vous recherchez l'anonymat, mettez n'importe quelle photo ou n'en mettez pas : ce n'est pas une obligation. Cette photo vous représente un peu partout sur Facebook et permettra aux autres membres de vous identifier facilement et notamment de vous démarquer d'homonymes possibles.

Vous pouvez soit

- Cliquer sur Prendre une photo en utilisant votre webcam,
- Télécharger une photo se trouvant sur votre ordinateur.

Si le téléchargement de votre photo n'est pas indispensable, la mise au point de la confidentialité est elle incontournable pour la protection de vos données. En cas de doute, indiquez le moins de renseignements possible.

2. Trouvez des amis inscrits sur Facebook



Vous effectuez vos recherches dans la barre du haut :

- soit vous connaissez le nom de votre interlocuteur et tapez directement son nom, vous cliquez sur la petite loupe ; son profil apparaît ; vous devez lui envoyer un message pour qu'il accepte votre inscription à son profil et échanger des messages, des photos....

- Soit vous cliquez sur « retrouver des amis » : Facebook va alors vous proposer des « amis » que vous pourriez connaître ou qui pourraient vous intéresser ; dans tous les cas, vous devez envoyer une invitation.

Cette étape est importante pour retrouver des « amis » férus de généalogie et notamment les Cercles de généalogie de nos provinces et d'ailleurs ; voici quelques exemples que je consulte tous les jours !

[Les utilisateurs de Geneanet](#)

[Geneafinder](#)

[Généalogie pratique](#)

[Généalogie dans l'Oise](#)

[Généalogie et culture alsaciennes](#)

[Généalogie dans la Nièvre](#)

[Généalogie dans la Saône et Loire](#)

[Généalogie avant 1789 ... etc...](#)

Des aides en vidéo :

[Création d'un compte Facebook, fonctionnement et paramètres](#)

[Apprendre à utiliser l'application de facebook](#)

[Ne pas laisser visible sa liste d'amis sur Facebook](#)

La liste n'est pas exhaustive.... Belles recherches !

